



CONDITIONS D'OUVERTURE DE COMPTE

COMPTE COURANT / CHEQUE

- 2 photos d'identité récentes de même tirage
- 1 document d'identité en cours de validité (CNI, Passeport, Titre de séjour ou Visa)
- 1 justificatif de domicile (Facture d'électricité, eau, internet ou Canal + à votre nom, Contrat de bail, Attestation d'hébergement)
- 1 justificatif de revenus (Attestation de l'employeur ou dernier bulletin de salaire pour les salariés, autres...)

Si profession libérale/commerçant/artisan/gérant de société = dernier bilan de la société ou déclaration de ressources.

Pour les étudiants : carte d'étudiant

Pour les non-résidents :

- **Diplomates** : note d'accréditation et demande manuscrite
- **Autres personnes physiques** : justificatif d'adresse à l'étranger + contrat de travail ou justificatif de ressources + quitus fiscal du pays d'origine + carte de séjour ou carte de commerçant.

COMPTE EPARGNE CLASSIQUE

Même documents d'ouverture que pour un compte courant / chèque si compte Epargne Orphelin

A défaut (pour le détenteur de compte courant/chèque) :

- Signature de la convention d'ouverture de compte Epargne classique

COMPTE EPARGNE ENFANTS (Livret Baby et Livret Jeune)

Pour l'enfant mineur :

- 2 photos d'identité récentes de même tirage
- 1 extrait d'acte de naissance datant de moins de trois (03) mois, ou livret de famille/jugement de tutelle
- 1 justificatif de résidence, à défaut une attestation de domicile sur l'honneur du représentant légal

Pour le représentant légal :

- 2 photos d'identité récentes de même tirage
- 1 document d'identité en cours de validité (CNI, Passeport, Titre de séjour ou Visa)
- 1 justificatif de domicile (Facture d'électricité, eau ou internet à votre nom, Contrat de bail, Attestation d'hébergement)
- 1 justificatif de revenus (Attestation de l'employeur+ 3 derniers bulletins de salaire pour les salariés, autres...)

Pour le mineur émancipé :

- 2 photos d'identité récente de même tirage
- 1 pièce d'identité valide pour le mineur émancipé.
- 1 justificatif de domicile (Facture d'électricité, eau ou internet à votre nom, Contrat de bail, Attestation d'hébergement)
- 1 extrait d'acte de décision de justice émancipant le mineur